



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2B5

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis - Rue de Luxembourg (Ecole-Fossé) – antenne collective - renouvellement (Art. 4/451/222100/11220)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 105.000,00 €;

Considérant qu'il s'agit d'un devis rectificatif afin de garantir le financement des travaux vu l'augmentation du prix de certaines positions ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 105.000,00 € concernant le renouvellement de l'antenne collective dans la rue de Luxembourg (Ecole-Fossé).

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

La bourgmestre,